

Recommandations pédagogiques pour la classe de seconde indifférenciée Bac Pro ASSP

Ce document est le résultat de réflexion d'un groupe de travail constitué de PLP Sciences et techniques médico-sociales et biotechnologies qui s'est réuni ce 28 novembre 2016.

1 - Objectifs :

Accompagner chaque élève dans le choix d'une option en proposant :

- des stratégies pédagogiques
- des indicateurs d'aide à l'orientation

2 - Références :

La circulaire 29 mars 2016 BOEN n°13 du 31 mars 2016 « réussir l'entrée en lycée professionnel » donne des précisions sur l'accompagnement des élèves dans le choix de leur orientation

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=100538

§ 3 **Rendre les choix d'orientation plus réversibles pour confirmer, consolider ou ajuster le projet du jeune**, élément déterminant pour sa réussite et sa persévérance scolaire

[...] une période de consolidation de l'orientation [...]

Cette période prendra appui sur la connaissance de l'équipe pédagogique *de leurs acquis et de leurs motivations grâce à un positionnement pédagogique et des entretiens individuels.*

Dans son rapport le Conseil National d'Evaluation du Système Scolaire (CNESCO) propose des préconisations pour l'enseignement professionnel :

http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/09/Preconisations_EP.pdf

« Garantir une orientation informée des élèves

- **Améliorer la lisibilité de l'offre de formation** par une réflexion sur les intitulés des diplômes professionnels
- **Faire un bilan sur les classes de secondes indifférenciées.** Évaluer la mesure visant à retarder le choix d'une spécialité de formation professionnelle en classe de seconde professionnelle
- **Développer et renforcer la diffusion aux élèves et à leurs familles** d'informations quantitatives et qualitatives, précises et fiables, sur le contenu des formations et l'insertion des diplômés de l'enseignement professionnel »

3 Problématiques abordées et recommandations pédagogiques :

3.1 Comment présenter de façon attractive les options du Bac pro ASSP à la classe ?

Constat : les élèves entrent en formation avec des représentations, parfois, erronées du baccalauréat en lui-même, des métiers de l'accompagnement et du soin, de la poursuite d'études.

La semaine d'intégration prévue par la circulaire du 29 mars 2016 peut permettre de travailler les représentations des élèves.

Il convient aussi que l'équipe enseignante valorise les deux options sans hiérarchie. La posture du professeur est importante car elle impacte les représentations des élèves.

Exemples de dispositifs :

Premier entretien individuel qui permet d'identifier le projet professionnel et les représentations de l'élève à son arrivée au lycée à partir d'outils

Pistes d'actions pour la semaine d'intégration :

- * Présentation du baccalauréat professionnel ASSP, de ses deux options et des poursuites d'études possibles par l'équipe pédagogique

- * Tables rondes ou forum des métiers de l'accompagnement et du soin à la personne animés par des anciens élèves, des intervenants extérieurs (ce projet peut d'ailleurs faire l'objet d'un projet préparé par les élèves de terminale, par exemple...).

Ce forum peut conduire à l'élaboration d'un référentiel de fiches métiers, de vidéogrammes réalisés par les élèves présentant les deux options, d'interviews filmés (en lien avec le chapitre « techniques de communication » du référentiel). Ces supports vidéo peuvent être mis en ligne sur le site du lycée, par exemple ...

De la documentation peut être mise à disposition sous forme d'affiches, de dépliants.

- * Réunion parents/professeurs pour une information au cours du mois de septembre

- * Visites d'entreprises/de structures d'accueil et de soin

Pistes d'actions pour le premier trimestre de la classe de seconde :

Les élèves doivent approcher les structures, les publics, le cœur du métier du soin et de l'accompagnement.

Il est conseillé la conduite d'un mini-projet au sein d'une structure sur la période septembre/octobre/novembre comme par exemple l'organisation d'un temps récréatif en école maternelle, d'un atelier mémoire « Evocation des souvenirs » auprès d'un public de personnes âgées, d'un projet d'animation au sein d'un foyer de troisième âge ...

Pistes d'actions après la première PFMP :

Il est intéressant de prévoir un deuxième entretien individuel. Ce dernier aura pour objectif d'apprécier à nouveau les représentations de l'élève et lui permettre de prendre en compte leur évolution suite à cette immersion dans le milieu professionnel.

3.2 Comment favoriser chez l'élève une meilleure connaissance de soi afin qu'il puisse choisir l'option la plus adaptée ?

Exemple de dispositifs à conduire en accompagnement personnalisé et en enseignement professionnel :

	Objectifs pour l'élève
Dispositif N°1	<ul style="list-style-type: none">- exprimer sa première idée de projet professionnel lors d'un entretien individuel de début d'année.- argumenter son choix professionnel à travers un photo-langage : (exemple de questions inductives : <i>argumentez et expliquez les lieux d'accueil et soin au sein desquels vous aimeriez exercer, les publics auprès desquels vous souhaiteriez intervenir, les types de soins qui vous attirent ...</i>)- identifier ses mécanismes d'apprentissage grâce aux tests des intelligences multiples ou autres tests- émettre des choix de PFMP n°1 à partir de la synthèse de ces trois activités.
Dispositif N°2	<ul style="list-style-type: none">- septembre/octobre : connaître les activités extra scolaires des élèves à l'aide d'un entretien- novembre : identifier les ressentis/émotions à travers des situations professionnelles proposées par l'équipe pédagogique (partage d'expériences animés par des élèves de première et terminale, témoignages de professionnels, vidéogrammes ...) + réflexion sur le choix de la PFMP n°1- décembre/janvier : découvrir le milieu professionnel + identifier les qualités et compétences des professionnels exerçant dans ce milieu lors de la PFMP n°1- février/mars: confronter ses premières représentations, impressions en tant qu'élève grâce à des rencontres-partage avec des professionnels et des élèves de terminale dans la classe. Cette dernière étape peut aider, l'élève, à faire un choix d'option.

Il revient à chaque équipe pédagogique de développer les compétences psycho-sociales définies par l'OMS en 1993 et déclinées avec l'Unesco en 10 aptitudes regroupées par couple :

- apprendre à résoudre des problèmes / apprendre à prendre des décisions
- avoir une pensée créative / avoir une pensée critique
- savoir communiquer efficacement / être habile dans les relations interpersonnelles
- avoir conscience de soi / avoir de l'empathie pour les autres
- savoir gérer son stress / savoir gérer ses émotions

<http://www.lecrips-idf.net/informer/dossier-thematique/dossier-CPS/CPS-definitions.htm>

3.3 Elaborer un plan de formation commun aux deux options sur la classe de seconde :

Exemples de dispositifs ciblant les incontournables de la formation

Dans tous les cas, les contextes sont diversifiés : structures variées, publics de caractéristiques et d'âge différents

Dispositif N°1	Dispositif N°2
<p>Des contextes pluriels qui englobent des structures variées et des publics différents. Des situations qui conduisent à l'apprentissage de techniques de soins et d'accompagnement,</p> <p>Des analyses de situations conduites par le groupe classe viennent se confronter à l'expertise de professionnels invités dans la classe ou à travers à un témoignage présenté par un vidéogramme.</p> <p>Le « savoir être » (secret professionnel, discrétion, éthique, déontologie ...), Les principes de la communication notamment le recueil d'informations et de données L'analyse des besoins de la personne</p> <p>La démarche de projet peut être l'occasion de développer des compétences spécifiques aux deux options <i>Exemple : conduite d'un mini-projet d'animation induisant l'aménagement d'un espace</i></p>	<p>A partir des contextes pluriels déjà établis, à ce jour, par les équipes pédagogiques, rajouter systématiquement une situation qui soulève une problématique liée au domicile. L'objectif est de proposer aux élèves d'analyser une situation nouvelle qui va réclamer d'autres compétences spécifiques relatives à l'intervention au domicile.</p> <p><i>Exemple : le personnel d'un EHPAD et celui d'un service d'aide à domicile (SSIAD) se retrouvent lors d'une journée de formation PRAP2S ou sur la distribution et l'administration de médicaments ou pour une commande de matériel de soins...</i></p>

Rappels :

Compte tenu du jeune âge des élèves, il n'est pas recommandé d'exiger des élèves une PFMP dans le secteur « à domicile » sauf si le projet professionnel est déjà défini sur ce secteur.

Deux projets collectifs sont à conduire en classe de Seconde Bac Pro ASSP pour débiter la formation des élèves à la démarche de projet.

4 – Pistes de réflexion sur les critères d'orientation

Le choix de l'orientation pour l'option « à domicile » et l'option « en structure » doit s'appuyer à la fois :

- Sur le choix affirmé de l'élève et de sa famille ;
- Sur les conseils de l'équipe pédagogique en termes de compétences ;
- Sur les appréciations portées par les tuteurs dans le livret de PFMP.

Les dispositifs suivants peuvent être mis en œuvre :

- **Un livret « Itinéraire de formation »** que l'élève renseigne pendant l'année de seconde. Ce document permet à l'élève de :
 - Identifier son premier choix de projet professionnel ;
 - Repérer ses compétences développées en PFMP : habiletés, difficultés... ;
 - Identifier ses compétences psycho-sociales ;
 - Ecrire son récit de vie en formation qui le conduit à choisir une option ;
 - Prendre en compte son « bien-être » dans la structure au sein de laquelle il évolue ;
 - ...
- **Un outil d'aide à l'accompagnement de l'élève** dans son choix d'orientation. Cet outil qui prend également en compte les appréciations des tuteurs, peut référencer les indicateurs suivants :
 - Degré d'autonomie
 - Travail d'équipe
 - Prise d'initiative
 - Communication
 - Adaptabilité aux situations, aux contextes, à l'environnement
 - Gestion du stress et des émotions
 -

Cependant, de nombreux critères relèvent de la même importance pour les deux options. **Le professeur doit valoriser au même niveau les deux options ; il a la posture d'un conseiller.**

Le choix de l'orientation doit être préparé en amont avec les parents afin qu'un positionnement soit clairement défini vers le mois de mars/avril.